

5.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Rousseaux Xavier ; Wijffels Alain ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Présentations ppt, notes de cours, approfondissements et textes législatifs disponibles sur i-campus.
Thèmes abordés :	<p>Concrètement, l'articulation du cours comporte un double volet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'histoire externe : sources, organisation du droit et de la justice, les acteurs socio-politiques, les représentations collectives... 2. L'histoire interne : évolution du droit matériel et positif, des pratiques et organisations judiciaires, de la fonctionnalité du droit et de la justice dans des perspectives ou contextes non-juridiques... <p>Les thèmes abordés, évolutifs d'une année à l'autre, devront être suffisamment flexibles pour permettre aux étudiants d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus. Par exemple, pour les juristes et criminologues, il conviendra de permettre une orientation de la matière soit vers un thème correspondant davantage à celui d'un privatiste, constitutionnaliste, pénaliste, fiscaliste... Pour les historiens dont les travaux supposent une familiarité avec l'organisation ou le fonctionnement de la justice au sens large, une orientation correspondant à la période privilégiée dans leurs études.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Ce cours s'adresse à des étudiants d'horizons divers, dont la formation s'inscrit tantôt dans un cadre juridique, tantôt dans un cadre historique, tantôt encore dans le cadre d'autres sciences humaines et sociales : criminologie, gestion etc. Pour la plupart de ces étudiants, ce cours servira d'appoint, ou, d'un point de vue méthodologique, de science auxiliaire, permettant de mieux comprendre leur orientation principale, mais aussi, au niveau de la réflexion et de recherche propres au programme de Master, de donner une dimension historique à leur travail, voire d'incorporer correctement et efficacement dans leurs démarches des éléments historiques. A cet effet, le cours aura comme objectifs essentiels en termes de compétences :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'offrir un état des connaissances dans le domaine de l'histoire du droit et de la justice au-delà du niveau d'introduction (matière de baccalauréat). 2. De permettre à des étudiants juristes, criminologues ou historiens d'accéder avec un minimum d'expertise et de critique historique aux sources (primaires et secondaires) de l'histoire du droit et de la justice dans le cadre de leurs travaux et recherches dans leur propre spécialité. 3. De servir de soutien au mémoire du Master, que ce mémoire soit spécifiquement orienté sur l'histoire du droit et de la justice ou non (p.ex. afin d'étayer le volet historique d'un mémoire sur un sujet de droit contemporain ; p.ex. afin d'épauler les aspects juridiques d'un mémoire en histoire de la justice, d'histoire sociale, politique etc.). <p>Afin d'atteindre ces objectifs, le cours sera conçu selon les principes directeurs suivants : 1° Historiquement, sa perspective s'inscrit dans la longue durée (particulièrement dans l'histoire occidentale) ; 2° sa méthode implique une approche comparative ; ainsi que 3° la pluridisciplinarité des approches et outils scientifiques : histoire du droit et de la justice dans ses contextes sociaux, économiques, politiques, culturels ... (contextual history).</p> <p>Ce cours fait partie d'une option cohérente de trois cours. Les titulaires des cours de l'option forment une équipe d'enseignement : ils se concertent sur les contenus et méthodes de chaque cours afin d'en assurer la complémentarité. Le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives (apprentissage par projets ou par problèmes, commentaires de jurisprudences ou de doctrines, débats avec des invités, études de terrain)</p> <p>) permettant à l'étudiant de développer en toute autonomie un regard critique, prospectif et inventif. L'étudiant est encouragé à participer au cours et à s'impliquer dans l'apprentissage, lequel a une dimension tout à la fois individuelle et collective. Dans cette perspective, les enseignants des différentes options se concertent au sein de la Faculté au sujet des dispositifs pédagogiques mis en œuvre.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Cycle et année d'étude :	<p>> Master [120] en droit > Master [120] en droit (horaire décalé) > Master [60] en histoire > Master [120] en histoire</p>

Faculté ou entité en charge:	BUDR
------------------------------	------